

ARTICLE

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ MYLEGITECH DANS LE CADRE DE SON RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE AVEC SERAPHIN END

Corporate - M&A | 11/12/23 | Julien Wagmann Ruben Grouchka

August Debouzy a conseillé la société MyLegiTech, connue pour sa marque phare ImmoSign et son expertise de digitalisation complète du processus contractuel pour les professionnels de l'immobilier, dans le cadre de l'acquisition de l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Seraphin END (spécialiste dans le secteur de la digitalisation des processus contractuels au travers de sa marque Seraphin.legal) et du réinvestissement dans MyLegiTech des fondateurs de Seraphin END.

Cette opération stratégique a pour objectif d'élargir les services disponibles sur le marché du Contract Lifecycle Management (CLM), en intégrant des fonctionnalités innovantes qui répondent aux exigences croissantes des entreprises en matière de gestion contractuelle.

L'opération fait suite à l'entrée au capital de MyLegiTech de deux partenaires commerciaux : La Boîte Immo et le Groupe Arche.

Elle témoigne de la capacité d'August Debouzy à accompagner des transactions complexes et à fournir une expertise juridique pointue dans le secteur des technologies dédiées au droit, consolidant ainsi sa position de leader dans l'accompagnement des acteurs de la legaltech.

L'équipe Corporate d'August Debouzy était conduite par Julien Wagmann, associé, assisté de Ruben Grouchka, counsel, et Myles Begley, avocat.

Ce conseil s'inscrit dans la continuité de l'engagement d'August Debouzy à promouvoir l'évolution technologique dans les pratiques juridiques, en soutenant diverses initiatives et en participant activement à la transformation digitale du secteur.
